



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Secours d'urgence

Question écrite n° 3587

Texte de la question

M Willy Dimeglio attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur la necessite de recruter les medecins indispensables au fonctionnement des SAMU et des SMUR En effet, les besoins en ce domaine sont evalues a 500 postes par le syndicat national de l'aide medicale urgente. En consequence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour repondre aux besoins de ces services medicaux d'urgence.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre assure l'honorable parlementaire que l'amelioration du fonctionnement des services d'accueil et d'urgence dans les etablissements hospitaliers constitue une de ses preoccupations constantes. Il est rappele que le probleme des effectifs medicaux des SAMU et des SMUR, notamment, fait l'objet depuis deux annees de reflexions approfondies au terme desquelles les etablissements ont ete autorises a recruter des anesthesistes-reanimateurs a temps partiel et a creer des postes d'assistant pour completer les equipes medicales. Par ailleurs, le renforcement du personnel medical des SAMU et des SMUR constitue une priorite dans le cadre de la revision des effectifs 1989.

Données clés

Auteur : [M. Dimeglio Willy](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3587

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2798